



Université Abdelhamid Ben Badis – Mostaganem
Faculté de droit et de science politique

Projet de recherche et de formation universitaire

**Protection et valorisation du littoral dans le cadre
du développement durable des zones côtières**

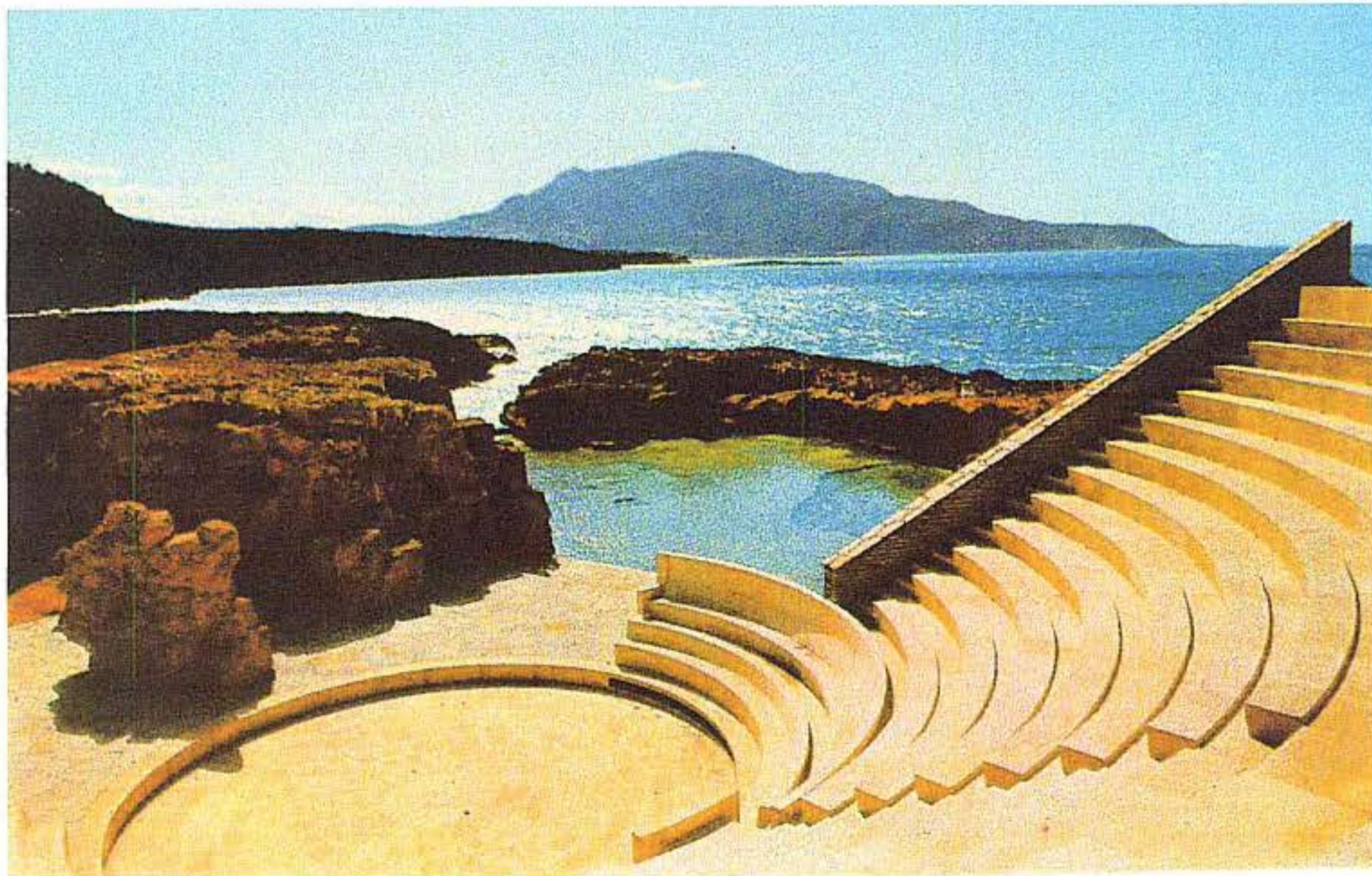


En coordination avec :

**Laboratoire Droit foncier et l'Environnement, Université
de Mostaganem–**

Organisent un séminaire national par dialogue à distance sur :

Mécanismes de promotion du tourisme côtier en Algérie



12 juillet 2021

Problématique du séminaire :

Aujourd'hui, le tourisme est l'une des plus importantes sources de revenu national pour de nombreux pays, ce qui peut contribuer à la réalisation du développement durable de l'État algérien.

La bande côtière algérienne est riche en ressources naturelles qui lui permettent d'être pionnière dans le domaine du tourisme côtier, de l'étalement des plages et des paysages et de la possibilité d'exploiter la bande côtière pour les circuits touristiques côtiers à bord des navires, et l'exploitation de la pêche comme mécanisme d'attraction touristique, et l'exploitation de l'infrastructure hôtelière permet à tout cela de valoriser cette ressource vitale dans la réalisation du développement local et national.

Cependant, la richesse du littoral algérien est compensée par un manque d'exploitation maximale de cette ressource vitale dans l'équation du développement durable.

Le tourisme côtier en Algérie nécessite aujourd'hui plus que jamais des mécanismes pour le promouvoir dans le cadre d'un développement global fondé sur une diversité de revenus économiques.

Ces mécanismes varient entre les textes juridiques liés au tourisme et au littoral, et pourquoi pas élaborer des textes juridiques qui réglementent le tourisme côtier de manière globale, et entre les mécanismes sociaux, économiques et culturels qui permettent d'améliorer le climat du tourisme côtier en Algérie.

Quels sont ces mécanismes juridiques, sociaux, culturels et économiques pour promouvoir le tourisme côtier ? Dans quelle mesure est-il efficace pour parvenir à un développement durable pour l'État et les zones côtières ?

Objectifs du Séminaire national :

Ce séminaire national vise à rechercher des mécanismes pour parvenir à une renaissance globale du secteur du tourisme côtier en Algérie à travers la participation des chercheurs universitaires et d'acteurs dans ce domaine, échangeant des points de vue et proposant des solutions appropriées aux problèmes auxquels est confronté le tourisme côtier en Algérie.

Conditions de participation :

La date limite pour recevoir les communications complètes est le 10 juillet 2020

Les communications doivent être rédigées en (Times new roman 12) et il est stipulé qu'elles respectent les conditions scientifiques des communications scientifiques, à condition que le nombre de pages ne soit pas inférieur à 12 pages,

Les communications doivent être envoyées à l'adresse postale suivante :

djawed.abdelaoui@gmail.com

Remarque : L'organisateur ne prend en charge aucun frais et les interventions peuvent être publiées dans un ouvrage collectif ou dans un numéro spécial d'une des revues la faculté.

- Les participants au séminaire recevront un lien pour le dialogue à distance, et ils en seront avertis deux jours avant la date du forum.



Université Abdelhamid Ben Badis – Mostaganem
Faculté de droit et de science politique
Projet de recherche et de formation universitaire
**Protection et La valorisation du littoral dans le cadre du
développement durable des zones côtières**

En coordination avec :

**Laboratoire Droit foncier et l'Environnement, Université
de Mostaganem-**



Formulaire de participation au séminaire national par dialogue à distance sur :

Mécanismes de promotion du tourisme côtier en Algérie

Nom et Prénom :

Grade scientifique :

Poste et organisation :

Email :

Numéro de téléphone :

Intitulé de la communication :

Résumé :

Président d'Honneur du séminaire National :

M. Recteur de l'Université de Mostaganem

Superviseur général du séminaire national : Prof. Dr. ABBASA Taher

Doyen de la Faculté de droit et de science politique

Coordinateur du séminaire national : Dr ABDELLAOUI Djawed

Directeur du projet de recherche, protection et valorisation du littoral dans le cadre du développement durable des zones côtières

Comité scientifique :

- **Dr ABDELLAOUI Djawed**, Université de Mostaganem - Président du Comité Scientifique
- **Prof. Dr. ABBASA Taher**, Université de Mostaganem
- **Prof. Dr. ZAHDOUR Kawthar**, Université de Mostaganem, Directeur du Laboratoire Droit foncier et Environnement,
- **Et autres**

Comité d'organisation :

- **Dr. BEN BADRA Afif**, Université de Mostaganem
- **Dr ANTEUR Asmaa**, membre du projet de recherche à l'Université de Mostaganem
- **Mr. ABBASSI Abdelkader**, Université de Mostaganem
- **Dr. WAFI Hajja**, Université de Mostaganem
- **Et autre**